

Le Funiculaire de la citadelle



EN août 1892, l'État propose à la Ville de Namur de lui céder gratuitement une bonne partie des ouvrages et fossés, la partie inférieure du donjon et les tours Joyeuse et César, sous condition de les affecter à la création de promenades publiques et de n'y accorder que des concessions pour des installations accessibles au public rentrant dans le cadre des embellissements. Le 1^{er} octobre suivant 1893, une grande fête marque la prise de possession de la citadelle. Un cortège de 24 sociétés parcourt les lieux, avec un vaste public qui découvre pour la première fois « sa » citadelle. Le bourgmestre y va d'un discours lyrique, du haut de ce donjon, avec ses tours antiques, ses murailles sur les rocs inaccessibles, illustré dans les temps passés par des sièges mémorables et désastreux, discours qu'il conclut d'un vibrant *Vive Namur la belle, Namur pour la vie !*

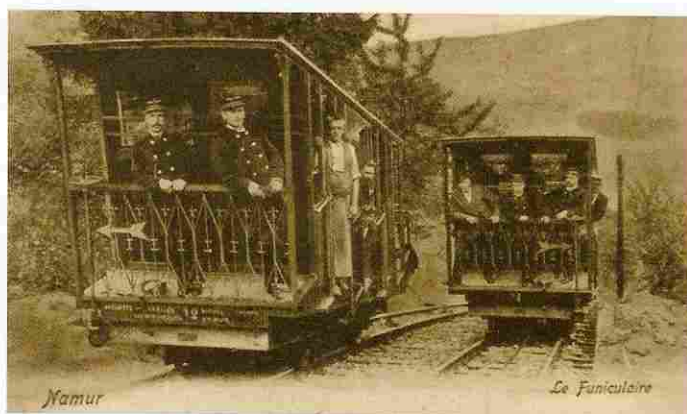
Dès 1894, la construction de la future route des Panoramas est adjugée : le sommet *di noss vî tchestia* sera bientôt abordable aux voitures et aux bicyclettes, s'exclame *Le Journal de Namur !* L'année sui-

vante, le prince Albert visite les travaux. On décide aussi de construire un vélodrome : une piste de 400 mètres de tour et sept mètres de large avec virages relevés remplace l'ancien tir aux pigeons. Un homme déborde de projets pour le développement touristique de la citadelle, c'est l'entrepreneur Michel Thonar : il propose la construction du Grand-Hôtel de la Citadelle, palace accessible directement par un funiculaire depuis La Plante, lui-même relié à la gare par le tramway.

L'architecte de l'hôtel a vu grand : un pentagone de 2800 m² est bientôt construit, surmonté d'une tour haute de 35 mètres, avec des salles de concert et des suites d'un luxe inouï. Voilà qui, sans doute, est plus neuf pour les Namurois que pour ces fameux touristes que des voitures attelées attendent à la gare. La voie unique du funiculaire suit le tienne des Biches et la gorge de Buley, dont le profil est égalisé ; elle s'élève de 125 mètres sur une longueur totale de 558 mètres, avec un évitement à mi-parcours. Les deux voitures sont tractées par un câble dans l'axe des rails. Hélas, il ne vient jamais grand

monde dans le palace. Les actionnaires, qui ont investi près d'un million de francs dans l'entreprise, mettent la clé sous le paillason : la Ville rachète le 18 février 1900, pour la somme de 260 000 Fr. le Grand-Hôtel, qui sera incendié en 1914.

En 1907, deux projets voient le jour : la construction d'un tramway sur le versant sud et la construction du stade des jeux. Le tramway remplace l'éphémère funiculaire, trop souvent en panne...



La Société royale Sambre et Meuse réunit des historiens, archéologues et historiens de l'art, partageant avec des amateurs éclairés leur passion pour le passé de l'ancien comté et de l'actuelle province de Namur.

L'association a été fondée en 1924. Depuis lors, elle publie, outre divers ouvrages, la revue trimestrielle "Cahiers de Sambre et Meuse" (anciennement "Le Guetteur Wallon"). Elle organise aussi des conférences (les Midis de l'Histoire namuroise), des concours et expositions.

La cotisation annuelle de 25 € donne droit à l'abonnement aux Cahiers. N'hésitez donc pas à la rejoindre par simple virement au compte BE78 0682 0096 0886 de Sambre et Meuse a.s.b.l., Namur.

www.sambreetmeuse.be - asblsambreetmeuse@gmail.com